

MAPA

Document de CONSULTATION

REF: LYCEE JP TIMBAUD/VOYAGE ALLEMAGNE

Nom et adresse du pouvoir adjudicateur :

**Lycée Jean Pierre Timbaud
19910975200014
4 rue Henri Douard
91220 BRETIGNY SUR ORGE**

Représenté par Monsieur PICHARD Philippe, Proviseur de l'Etablissement.

Le comptable assignataire est: Mme. BONET Sabine

Objet:

Organisation et réalisation **d'un voyage scolaire du 13 octobre 2024 au 18 octobre 2024** pour un groupe de **25 élèves et 2 accompagnateurs** selon le programme joint en annexe.

Le titulaire répond à l'égard de l'EPLÉ de tout manquement aux obligations qui lui incombent en application des règles du droit français. Il est garant de l'organisation du séjour et responsable de sa bonne exécution, à l'exception des cas de force majeure.

Date limite de réception des offres: 26/08/2024 à midi

Modalités de remise des offres:

Dépôt sur la plateforme AJI :

[AJI \(aji-france.com\)](http://aji-france.com)

N° de consultation : TMP/143505

Contenu des offres :

Les engagements indiqués dans l'offre restent valables jusqu'à la date de fin du séjour. Les offres seront rédigées en français.

• Le prix du séjour:

Le prix unitaire par participant devra être mentionné de manière lisible, il comprendra toutes les dépenses relatives à l'organisation du voyage en détaillant le coût du transport, des visites, de tous les repas et des assurances.

Aucune visite prévue au programme ne devra être réglée sur place en espèces par les professeurs accompagnateurs.

Le prix sera identique pour chaque participant sans distinction «élève»/«accompagnateur».

Le prix sera ferme pendant toute la durée du marché et libellé en TTC.

• Les assurances:

Le candidat devra obligatoirement proposer les assurances suivantes:

- Assurance multirisques et annulation (individuelle et groupe)

Pièces à fournir impérativement:

- L'offre chiffrée du candidat valant acte d'engagement
- Justificatif de détention de la licence tourisme ou pour les associations de l'agrément tourisme
- Attestation d'assurance «tous risques» couvrant les dommages aux personnes et aux biens liés à l'exécution de sa prestation, en cours de validité

Critères d'attribution et pondération

•Qualité des services associés 50%

•Prix 50%

Facturation et Règlement:

- L'offre est exprimée en Euro et le paiement s'effectuera dans cette même monnaie.
- **La facture (déposée sur choruspro) comportera, outre les mentions légales, les coordonnées bancaires de l'organisme (codes IBAN et BICS)**
- Le délai global de paiement des sommes dues au titre du présent marché est de 30 jours à réception de facture par virement administratif.
- Un acompte ne dépassant pas 50% du prix total du séjour sera réglé à la réservation, un autre acompte de 20% 15 jours avant le départ et le solde après le séjour.

Coordonnées des personnes à contacter pour l'obtention de renseignements complémentaires:

- Mme BONET-Service Administratifs et financiers-Tél.: 01.60.85.50.13
Mail: int.0910975r@ac-versailles.fr